

RESIDENCE
PARA-HOTELIERE

LES CHARTREUX

✉ 33 Bd Maréchal Juin
13004 Marseille

☎ 04.91.34.07.77

📞 06.23.60.32.03

☎ 04.91.18.01.88

✉ glchartreux.alotra@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture des bureaux
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mercredi : de 8h30 à 12h30

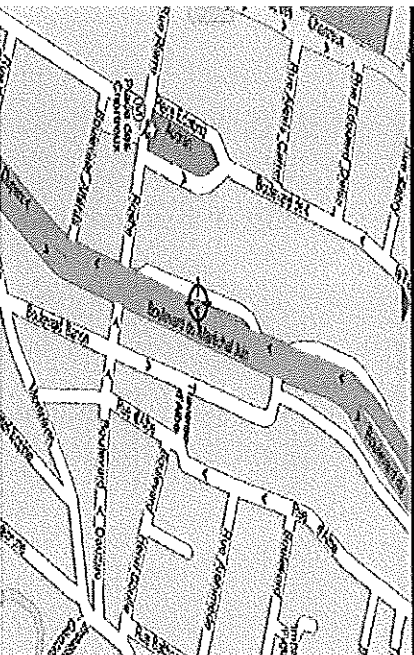
Accès

Métro ligne 1 arrêt « Chartreux »

BUS n° 6, et n° 8 arrêt « Chartreux P. Roche » ou
n° 2 arrêt « Métro Chartreux »

En voiture :

- Par l'A7 (Aix-Lyon), sortie « Cinq Avenues » puis suivre
« Blancarde » à 300 m à droite
- Par A50 (Toulon-Nice), sortie 26 « Timone-Baille » puis
suivre « Cinq Avenues - Chartreux »



Alotra
association pour le
logement des travailleurs
migrants.

- Est une association créée en 1954,
initialement pour loger des travailleurs
migrants.

- Contribue à la mise en œuvre du droit au
logement et favorise l'insertion par l'habitat des
personnes en difficulté.

- Décline son activité par la gestion dans la
Région Provence Alpes Côte d'Azur de
résidences sociales, de résidences pour
étudiants ou pour fonctionnaires, d'autres
d'accueil pour les gens du voyage, d'un centre
d'accueil pour les demandeurs d'asile.

- Est membre de l'Union des professionnels de
l'hébergement social (UNAF0) et de la
Fédération nationale des associations
solidaires d'action avec les tsiganes et les gens
du voyage (FNASAT-GDV).

Des équipes de site mettant en œuvre une gestion
locative et sociale de proximité au service de nos
résidents.

Siège social ALOTRA:

- Une Direction Générale
- Une Direction du Développement
- Une Direction de l'Ingénierie et du Développement
Social
- Une Direction de la Comptabilité et du Contentieux
- Un service des Ressources Humaines

33 Boulevard Maréchal Juin
13004 Marseille
Tél: 04.91.18.01.80

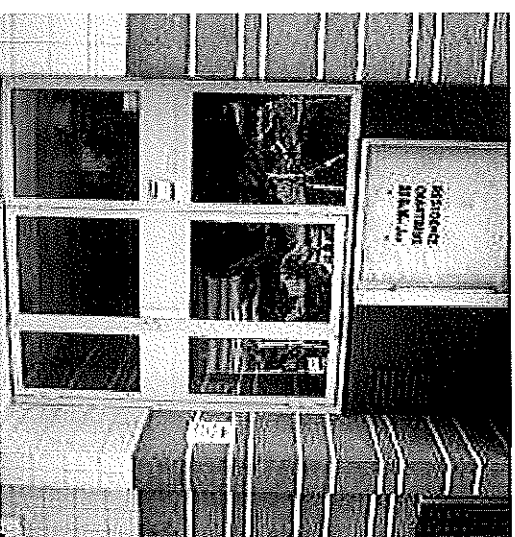
www.alotra.fr

Alotra
association pour le
logement des travailleurs

Penser et gérer l'habitat social

Section Régionale Interministérielle
d'Action Sociale (S.R.I.A.S.)

RESIDENCE
PARA-HOTELIERE
LES CHARTREUX



Accueillir

Une solution agréée et pratique adaptée aux fonctionnaires

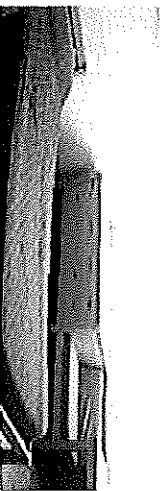
Qui peut être accueilli au sein de la résidence

Les Chartreux ?

La résidence est ouverte à tout fonctionnaire, seul ou en couple sans enfant (les animaux ne sont pas admis).

Qui oriente vers la résidence Les Chartreux ? Comment obtenir un logement au sein de la résidence Les Chartreux ?

Les personnes cherchant à se loger peuvent prendre contact avec la gestionnaire directement ou se présenter aux heures de réception indiquées au dos de ce document.



Les documents suivants sont alors remis à l'intéressé:

- Une présentation de la résidence
- La liste des pièces à fournir:
 - Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
 - Copie du dernier avis d'imposition
 - Copie des 3 derniers bulletins de salaire
 - RIB,
 - 1 chèque de frais de dossier
 - 1 chèque de caution
- La fiche de réservation indiquant le type de logement et la date d'entrée souhaités.

Attention : une attestation d'assurance couvrant les lieux sera exigée dès la remise des clés.

Après réception par la gestionnaire de l'ensemble de ces documents demandés, une réponse rapide est adressée au candidat.

Quelle est la durée de séjour maximale aux Chartreux ?

⇒ La résidence est prévue pour offrir un hébergement temporaire: la durée maximale de séjour est de 9 mois.

⇒ Une formule d'hébergement à la «nuit » est également proposée.

Loger

Un habitat adapté pour une solution temporaire de logement

Type et nombre de logements :

103 logements :

70 studios individuelles de 16 m², 12 studios doubles de 18 m², 17 studios de 32 m², 1 type 3 et 3 types 4. Nos logements sont répartis sur 7 niveaux desservis par un ascenseur.

Coût de la location d'un logement :

Il est fonction du type de logement. Le tarif inclut la consommation d'eau, d'électricité et le chauffage. Les résidents peuvent bénéficier de l'ALS, aide financière de la CAF selon leurs revenus.

L'équipement du logement :

Tous nos logements sont meublés, à l'exception des types 4: lit/ère, table, tabouret, fauteuil, placard. Chaque logement dispose d'un coin cuisine (plaque de cuisson, évier et frigo) et de sanitaires (douche, lavabo et WC). La vaisselle, les ustensiles de cuisine et le linge de toilette ne sont pas fournis.

Prestations :

- Un service de draps tous les 15 jours,
- Un service de maintenance,
- Possibilité de location de box et emplacement,
- Une cuisine collective,
- Salle détente avec distributeur de boissons chaudes
- Buanderie
- Accès internet depuis le logement



Accompagner

Une écoute, des conseils et des prestations pour simplifier le quotidien

L'équipe Les Chartreux accompagne les résidents dans leur nouvel environnement (indications pour la recherche d'un logement définitif, connaissance de la ville, manifestations culturelles, etc...).

Le titre d'occupation prévoit notamment un préavis de courte durée (10 jours). Ce contrat est signé pour une durée limitée.

Par la signature du règlement intérieur dès son arrivée, chaque occupant s'engage à respecter les règles de vie en collectivité, gages d'un cadre confortable.



Notre métier : la gestion locative et sociale

Pour ALOTRA, une gestion de qualité se doit d'être adaptée à son public.

Elle est aussi nécessairement une gestion de proximité.